

Accusé de réception en préfecture
062-344077672-20260626-21772-DE-1-1
Date de télétransmission : 03/07/2026
Date de réception préfecture : 03/07/2026

Acte certifié exécutoire

Bruno FONTALIRAND
Directeur général



Pas de Calais Habitat
4, avenue des Droits de l'Homme
CS209 – ARRAS 62022 Cedex



PAS DE CALAIS HABITAT **Office Public de l'Habitat**

DECISION EXTRAITE DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SEANCE DU 26 JUIN 2026

Président : Monsieur COTTIGNY

Présents : Monsieur COTTIGNY, Madame AIT-CHIKHEBBIH, Madame DUHEN,
Monsieur MALFAIT, Monsieur MELLICK, Madame ROSSIGNOL.

Excusé : Monsieur LEROY qui a donné pouvoir à Monsieur COTTIGNY.

Révision de prix de vente

Direction des politiques locatives
Rapporteur : Mme [REDACTED]

Par délibération en date du 14 mars 2025 complétée par la délibération du 20 juin 2025, le Conseil d'administration a défini une nouvelle politique de vente. Celle-ci prévoit notamment que les biens pour lesquels la vente a été décidée par délibération avec fixation du prix ou pour lesquels une offre d'achat a été réceptionnée par l'Office seront maintenus à la vente qu'ils rentrent ou non dans les nouveaux critères de vente. Tel est le cas des biens pour lesquels une révision de prix est proposée ici.

Malgré une communication importante sur le Bon Coin, la Voix du Nord, la transmission des offres aux locataires de l'Office avec les quittances de loyer et le recours à l'agence commerciale digitale de Pas-de-Calais habitat au prix validé par le Bureau, les biens situés à BRUAY-LA-BUISSIÈRE, LILLERS et MONTIGNY-EN-GOHELLE [REDACTED] n'ont pas trouvé preneur.

Par ailleurs, les biens situés à HENIN-BEAUMONT et MONTIGNY-EN-GOHELLE [REDACTED] [REDACTED] ont fait l'objet d'une offre inférieure aux prix validés par le Bureau.

Il est donc proposé de réviser le prix de vente de ces logements. (annexe 1)

I - DESIGNATION DES BIENS ET PRIX DE VENTE

- Le logement sis à BRUAY-LA-BUISSIÈRE, [REDACTED] est repris au cadastre section [REDACTED] pour une contenance de 226 m². Il s'agit d'un logement de type VI d'une surface de 158 m² (annexes 2 et 3).
La vente de ce logement a obtenu l'avis favorable du Préfet du département en date du 07 novembre 2023 et du Maire de la commune d'implantation du logement.
Le prix de vente du logement, arrêté à 118 500 euros suite à l'estimation de Maître [REDACTED] en date du 20 avril 2023, a été fixé aux termes d'une délibération du Bureau du Conseil d'administration de Pas-de-Calais habitat en date du 20 octobre 2023.
Maître [REDACTED] a précisé dans son évaluation de ce logement qu'une marge de 5 à 10 % est acceptable, ce qui permet d'établir le prix de vente à 106 650 euros minimum.
A la suite de la réception par mail le 04 septembre 2025, d'une offre d'acquisition émanant de Madame [REDACTED], le Bureau du Conseil d'administration en son instance du 17 octobre 2025 a accepté cette offre au prix de 100 000 euros. Madame [REDACTED] n'ayant pas donné suite à son acquisition aux termes d'un mail reçu le 07 janvier 2026, le bien a été remis à la vente. (annexes 4 et 5)
Par courrier en date du 29 avril 2026, Maître [REDACTED] a indiqué que compte-tenu de l'état actuel du logement, de l'importance des travaux à entreprendre ainsi que de la tendance du marché, une cession au prix de 100 000 euros lui apparaît conforme et acceptable. (annexe 6)
Au regard de la faible attractivité de ce bien et du peu de contacts reçus, il est proposé de réviser le prix de vente à 100 000 euros.
- Le logement sis à LILLERS, [REDACTED] est repris au cadastre section [REDACTED] pour une contenance de 98 m². Il s'agit d'un logement de type IV d'une surface de 82 m² (annexes 7 et 8).
La vente de ce logement a obtenu l'avis favorable du Préfet du département en date du 23 mai 2024 et du Maire de la commune d'implantation du logement.
Le prix de vente du logement, arrêté à 68 000 euros suite à l'estimation de Maître [REDACTED] en date du 01 avril 2023, a été fixé aux termes d'une délibération du Bureau du Conseil d'administration de Pas-de-Calais habitat en date du 19 avril 2024.
Par courrier en date du 29 avril 2026, Maître [REDACTED] a indiqué qu'au regard de l'état actuel du logement, de l'ampleur des travaux nécessaires ainsi que de la tendance du marché immobilier, une cession au prix de 64 000 euros lui apparaît conforme et acceptable. (annexe 9)
Au regard de la faible attractivité de ce bien et du peu de contacts reçus, il est proposé de réviser le prix de vente à 64 000 euros
- Le logement sis à MONTIGNY-EN-GOHELLE, [REDACTED] est repris au cadastre section [REDACTED] pour une contenance de 214 m². Il s'agit d'un logement de type VI d'une surface de 144,55 m². (annexes 10 et 11)
La vente de ce logement a obtenu l'avis favorable du Préfet du département en

date du 27 avril 2023 et du Maire de la commune d'implantation du logement.
Le prix de vente du logement, arrêté à 123 300 euros suite à l'estimation de Maître [REDACTED] en date du 31 août 2022, a été fixé aux termes d'une délibération du Bureau du Conseil d'administration de Pas-de-Calais habitat en date du 10 mars 2023.

En date du 7 décembre 2024, Maître [REDACTED] a réalisé une nouvelle estimation de ce logement au prix de 109 600 euros, en précisant qu'une marge de 10 % est acceptable.

En date du 12 décembre 2025, une première baisse de prix a été consentie à 109 600 euros par le Bureau du Conseil d'Administration de Pas-de-Calais habitat.

Par courrier en date du 29 avril 2026, Maître [REDACTED] a indiqué qu'au regard de l'état actuel du logement, de l'ampleur des travaux nécessaires ainsi que de l'évolution du marché immobilier, une cession au prix de 104 000 euros lui apparaît conforme et acceptable. (annexe 12)

Au regard de la faible attractivité de ce bien et du peu de contacts reçus, il est proposé de réviser le prix de vente à 104 000 euros.

- Le logement sis à HENIN-BEAUMONT, [REDACTED] est repris au cadastre section [REDACTED] pour une contenance de 129 m². Il s'agit d'un logement de type IV d'une surface de 100 m². (annexes 13 et 14)

La vente de ce logement a obtenu l'avis favorable du Préfet du département en date du 20 juin 2023 et du Maire de la commune d'implantation du logement.

Le prix de vente du logement, arrêté à 90 000 euros suite à l'estimation de Maître [REDACTED] en date du 31 août 2022, a été fixé aux termes d'une délibération du Bureau du Conseil d'administration de Pas-de-Calais habitat en date du 10 mars 2023.

En date du 09 janvier 2026, une première baisse de prix a été consentie à 81 000 euros par le Bureau du Conseil d'Administration de Pas-de-Calais habitat.

Par courrier adressé par mail en date du 30 avril 2026, nous avons reçu de la part de Monsieur [REDACTED] une offre d'achat au prix de 60 000 euros. (annexe 15)

Au regard de la faible attractivité de ce bien et du peu de visites réalisées, il est proposé d'accepter l'offre de Monsieur [REDACTED].

Par courrier en date du 10 juin 2026, Maître [REDACTED] a confirmé qu'une cession au prix de 60 000 euros est acceptable. (annexe 16)

- Le logement sis à MONTIGNY-EN-GOHELLE, [REDACTED] est repris au cadastre section [REDACTED] pour une contenance de 140 m². Il s'agit d'un logement de type III d'une surface de 100 m² (annexes 17 et 18).

La vente de ce logement a obtenu l'avis favorable du Préfet du département en date du 25 mars 2022 et du Maire de la commune d'implantation du logement.

Le prix de vente du logement, arrêté à 70 000 euros suite à l'estimation de Maître [REDACTED] en date du 22 avril 2023, a été fixé aux termes d'une délibération du Bureau du Conseil d'administration de Pas-de-Calais habitat en date du 27 juin 2025.

En date du 03 avril 2026, une première baisse de prix a été consentie à 63 000 euros par le Bureau du Conseil d'Administration de Pas-de-Calais habitat.

Par courrier adressé par mail en date du 30 avril 2026, nous avons reçu de la part de Monsieur et Madame [REDACTED] une offre d'achat au prix de 55 000 euros.

(annexe 19)

Au regard de la faible attractivité de ce bien et du peu de visites réalisées, il est proposé d'accepter l'offre de Monsieur et Madame [REDACTED]

Par courrier en date du 10 juin 2026, Maître [REDACTED] a confirmé qu'une cession au prix de 55 000 euros est acceptable. (annexe 20)

Le détail des prix de vente est repris dans le tableau en annexe 1.

Etant ici précisé que les prix révisés demeureront valides pour tout nouvel acquéreur en cas de rétraction des acquéreurs nommés ci-dessus.

II - CONDITIONS DE VENTE

La vente à venir sera précédée d'un avant-contrat conclu sous les conditions :

- **Conditions suspensives générales :**

- Urbanisme : le certificat ou la note de renseignements d'urbanisme, ne révèlent pas de servitudes ou autres prescriptions administratives de nature à mettre en cause, à plus ou moins long terme, même partiellement, le droit de propriété ou de jouissance de l'acquéreur et à diminuer sensiblement la valeur du bien vendu,
- Titre de propriété ne révèle aucune charge réelle ou servitude susceptible de nuire au droit de propriété ou de jouissance de l'acquéreur,
- Origine de propriété ne révèle aucune cause susceptible d'entraîner l'éviction de l'acquéreur,
- Droit de préemption ou de préférence : purge de tout droit de préemption ou de préférence éventuels.
- Droits réels – hypothèques : état hypothécaire ne révèle pas d'obstacle à la vente ou d'inscription de privilège ou d'hypothèque garantissant des créances dont le solde, en capital et intérêts et accessoires, ne pourra être remboursé à l'aide du prix de vente, sauf si les créanciers inscrits dispensaient de procéder à la purge.

- **Conditions suspensives spécifiques :**

- Obtention d'un prêt

Le transfert de propriété aura lieu au moment de la réitération authentique de la vente par devant notaire.

Ces logements respectent les conditions posées par les articles L. 443-7 à L. 443-15-5 et R. 443-10 à R. 443-17 du Code de la Construction et de l'habitation.

III - DECLARATION FISCALE

Pas-de-Calais habitat est soumis à l'impôt sur les sociétés en application de l'article 206 1. du CGI mais partiellement exonéré de l'impôt par les articles 207 1. 4°, 208 6° et 210 E dudit Code.

Pour ces déclarations, Pas-de-Calais habitat est immatriculé auprès de la Direction des

Grandes Entreprises (D.G.E.) 6, 8 rue Courtois à Pantin (93505).

Au vu des éléments proposés et après en avoir délibéré, les membres du Bureau :

- ✓ décident la révision des prix de vente des logements repris dans le tableau en annexe 1 aux prix minimum indiqués et aux conditions reprises au rapport (avant-contrat et acte authentique de vente). Les frais d'actes de vente seront à la charge des acquéreurs.
- ✓ autorisent le Directeur général, ou toute personne habilitée, à fixer définitivement les clauses, charges et conditions des actes à régulariser et à les signer.

Décision adoptée à l'unanimité

Annexe 1

n°ESI	VILLE	Adresse	Type	surface logt	surface terrain	Prix délibéré	Prix révisé	CRD	VNC	vacant depuis le	date délibération	PSP	DPE	Date DPE	Accord Préfet	Montant des travaux	Nature des travaux	Source de l'évaluation	Acquéreur positionné	Plus-value minimum
08178-00011	BRUAY-LA-BUISSIERE	██████████ ██████████ ██████████	6	158	226	118 500,00 €	100 000,00 €	38 005,60 €	58 809,62 €	03/10/2018	20/10/2023	C4	E	16/12/2025	07/11/2023			Evaluation notariale		41 190,38 €
05195-00001	LILLERS	██████████ ██████████	4	82	98	68 000,00 €	64 000,00 €	- €	22 324,03 €	Inconnue	19/04/2024	C3	E	31/01/2023	23/05/2024			Evaluation notariale		41 675,97 €
05067-00001	MONTIGNY-EN- GOHELLE	██████████	6	144,55	214	109 600,00 €	104 000,00 €	- €	29 109,80 €	04/12/2020	12/12/2025	B2	D	10/08/2023	27/04/2023			Evaluation notariale		74 890,20 €
05145-00001	HENIN-BEAUMONT	██████████ ██████████	4	100	129	81 000,00 €	60 000,00 €	11 474,06 €	43 551,47 €	22/01/2019	09/01/2026	B3	E	10/10/2025	20/06/2023	3 019,50 €	Chaudière	Evaluation notariale et offre	██████████	13 429,03 €
08587-00001	MONTIGNY-EN- GOHELLE	██████████	3	100	140	70 000,00 €	55 000,00 €	3 060,83 €	30 400,21 €	27/10/2016	27/06/2025	B4	E	23/02/2022	25/03/2022	3 260,00 €	Réfection de toiture	Evalution notariale et offre	██████████	21 339,79 €

BRUAY-LA-BUISSIÈRE



Département :
PAS DE CALAIS

Commune :
BRUAY LA BUISSIÈRE

Section : AB
Feuille : 000 AB 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 20/04/2023
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

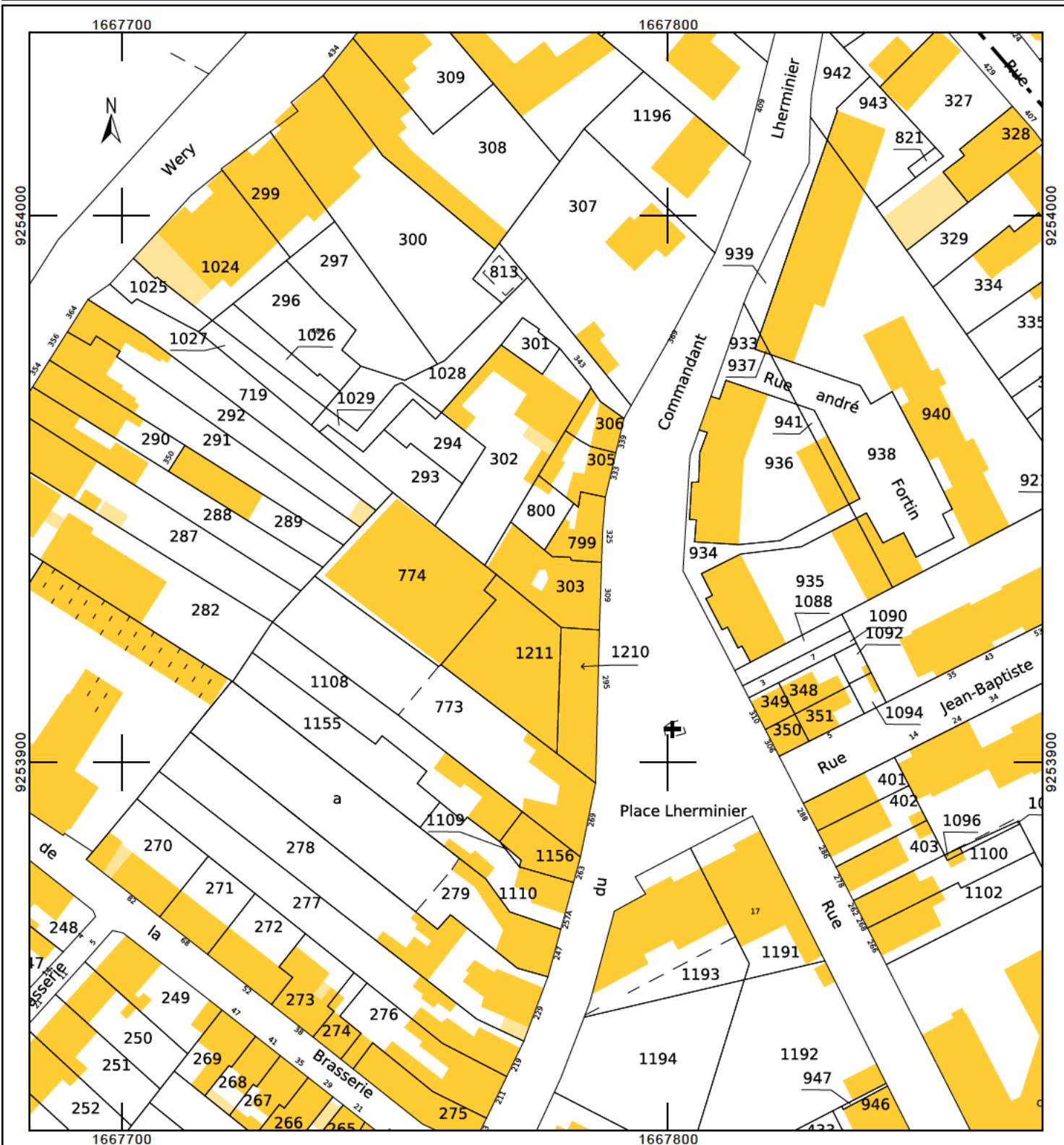
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
BETHUNE
(Pôle de Topographie et de Gestion
Cadastrale) 85, rue Georges Guynemer
62407
62407 BETHUNE CEDEX
tél. 03 21 63 10 10 - fax 03 21 63 10 74
ptgc.620.bethune@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

Annexe 3



Madame,

Je souhaite retirer mon offre d'achat sur le bien situé à Bruay-La-Buissière.

En effet, suite à des soucis de santé récents, mes offres de prêt ne sont plus viables car les assurances de prêt ne sont plus garanties.

Vous m'en voyez sincèrement désolée.

Agréable journée à vous,

[REDACTED]

Fait à Berlin

le 07/01/2026

[REDACTED]

[Signature]



Annexe 5

Arras, le 21 Janvier 2026

RESPONSABLES
SOLIDAIRES

Direction des Politiques Locatives
Service Ventes immobilières et Copropriétés

Madame [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Objet : Compromis de vente – BRUAY-LA-BUISSIÈRE – [REDACTED]
[REDACTED]

Référence 2025-01-002

LRAR : 2C162 715 2602 6

Madame,

J'accuse bonne réception de votre courrier en date du 07 janvier 2026 par lequel vous renoncez à l'acquisition du logement cité en objet. Le compromis de vente que vous aviez reçu en date du 02 janvier 2026, est donc considéré comme caduque.

Pas-de-Calais habitat retrouve ainsi toute sa liberté pour remettre le bien en vente.

Vous souhaitant bonne réception de la présente.

Je vous prie de croire, Madame, en l'expression de mes sincères salutations.

Votre contact

[REDACTED]
Négociatrice

4 avenue des Droits de
l'Homme

CS 20926

62022 ARRAS Cedex

03 21 50 55 01

[REDACTED]
Directrice du Service Ventes immobilières
et Copropriétés

PAS DE CALAIS HABITAT
4 avenue des Droits de l'Homme
CS 20926
62022 ARRAS CEDEX

ARRAS, le 29 avril 2026

Nos réf : [REDACTED] CP
Estimation d'habitation
Sise à BRUAY LA BUISSIÈRE
[REDACTED]

Madame,

Je reviens vers vous concernant l'estimation de la maison située
à BRUAY LA BUISSIÈRE [REDACTED]

Compte-tenu de l'état actuel du logement, de l'importance des
travaux à entreprendre ainsi que de la tendance du marché immobilier,
je vous confirme qu'une vente moyennant un prix de 100.000,00 Euros
nous paraît acceptable.

Restant à votre disposition,

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes
sentiments dévoués.

[REDACTED]
[Signature]

Annexe 7

LILLERS



Département :
PAS DE CALAIS

Commune :
LILLERS

Section : AD
Feuille : 000 AD 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 13/02/2024
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

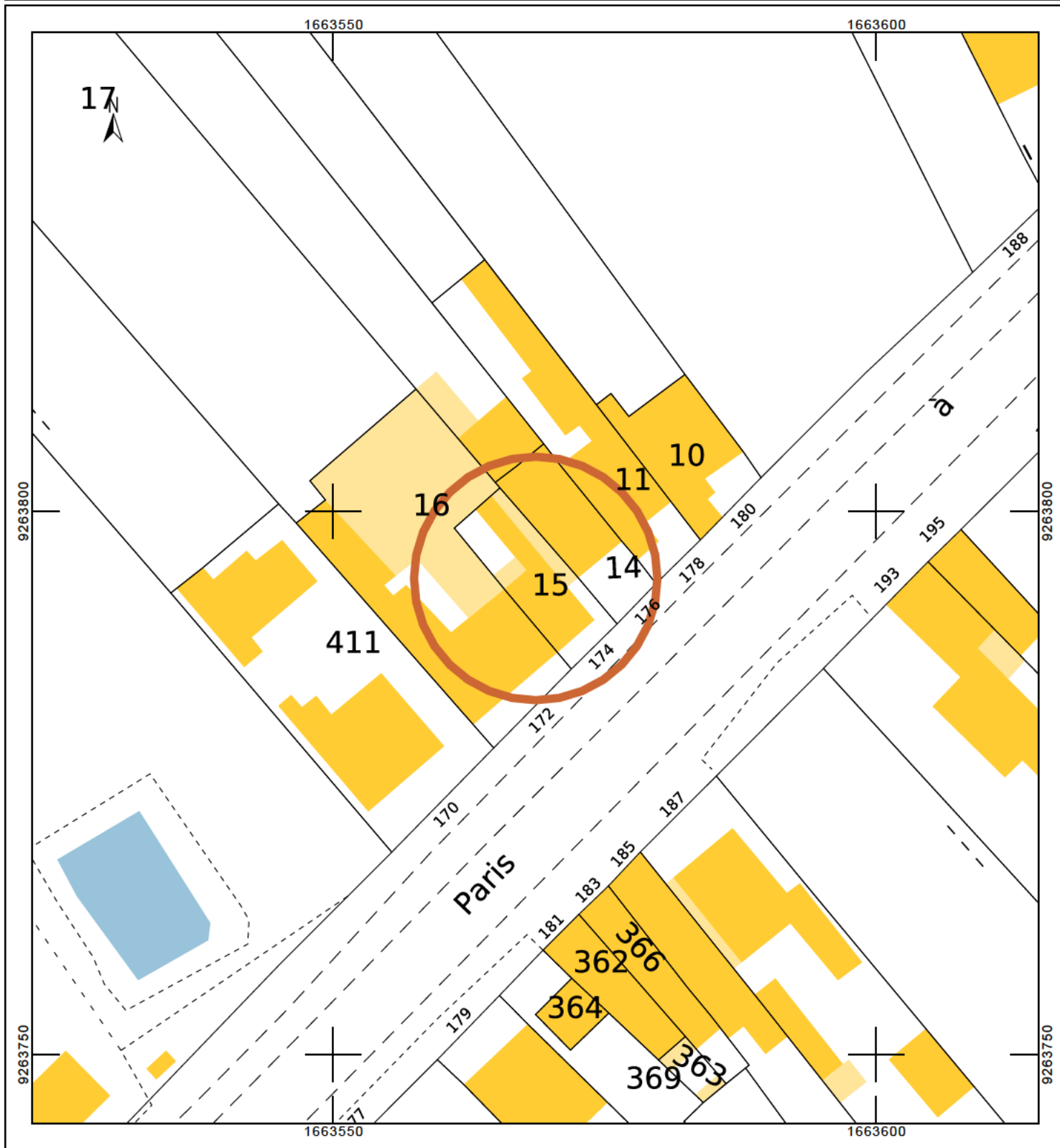
PLAN DE SITUATION

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
BETHUNE
(Pôle de Topographie et de Gestion
Cadastrale) 85, rue Georges Guynemer
62407
62407 BETHUNE CEDEX
tél. 03 21 63 10 10 -fax 03 21 63 10 74
ptgc.620.bethune@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

Annexe 8



PAS DE CALAIS HABITAT
Direction Politique Clients et Solidarités
4 avenue des Droits de l'Homme
62000 ARRAS

ARRAS, le 29 avril 2026

Estimation d'habitation
Sise à LILLERS

Madame,

Je reviens vers vous concernant l'estimation de la maison située

Compte-tenu de l'état actuel du logement, de l'importance des travaux à entreprendre ainsi que de la tendance du marché immobilier, je vous confirme qu'une vente moyennant un prix de 64.000,00 Euros nous paraît acceptable.

Restant à votre disposition,

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

MONTIGNY-EN-GOHELLE



Département :
PAS DE CALAIS

Commune :
MONTIGNY EN GOHELLE

Section : AM
Feuille : 000 AM 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 09/08/2023
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

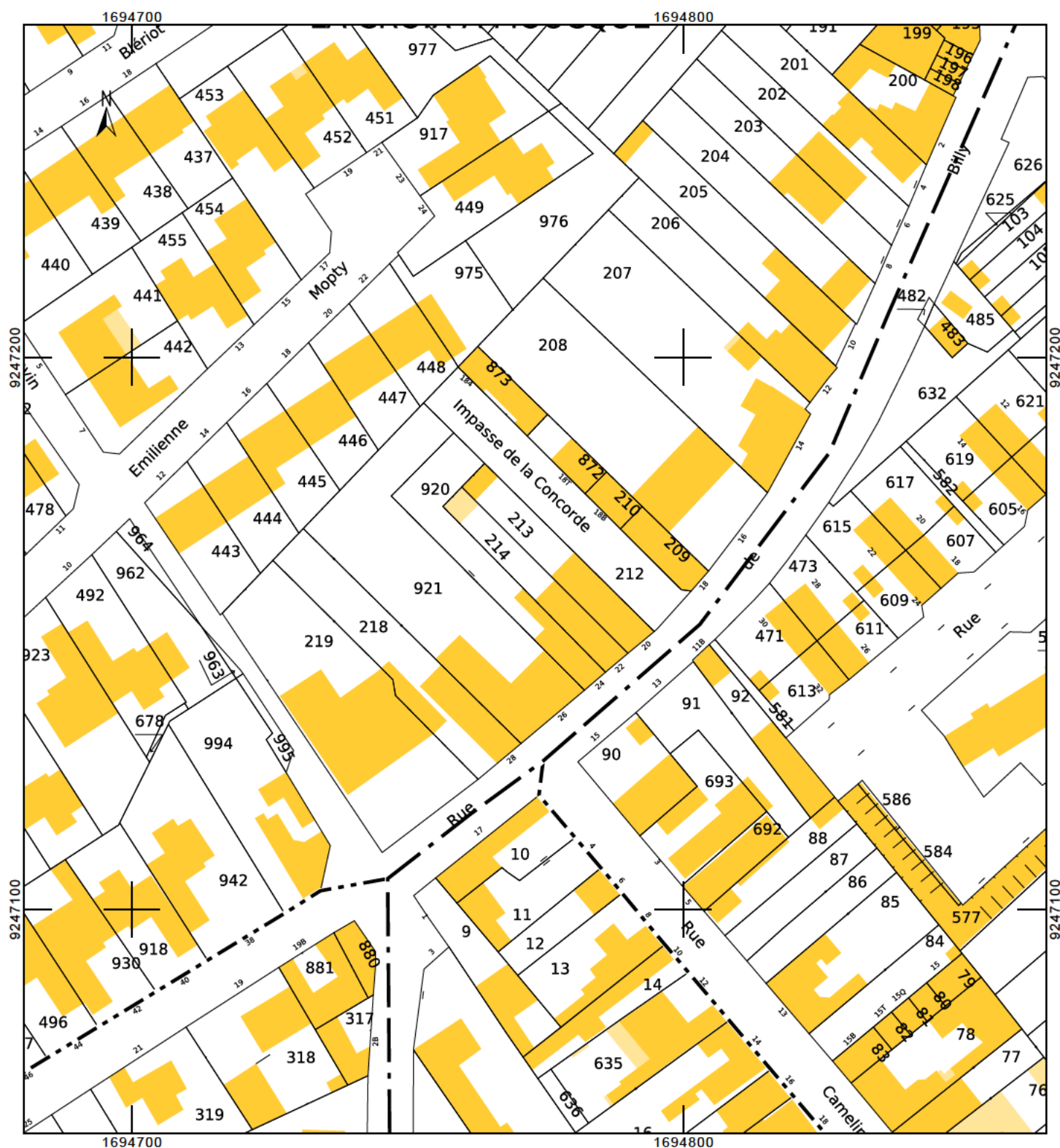
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Annexe 11

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
BETHUNE
(Pôle de Topographie et de Gestion
Cadastrale) 85, rue Georges Guynemer
62407
62407 BETHUNE CEDEX
tél. 03 21 63 10 10 - fax 03 21 63 10 74
ptgc.620.bethune@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



PAS DE CALAIS HABITAT
Direction des Ventes – Direction Générale
4 avenue des Droits de l'Homme
CS 20926
62022 ARRAS CEDEX

ARRAS, le 29 avril 2026

Nos réf : [REDACTED]
Estimation [REDACTED]
Sise à MONTIGNY EN GOHELLE
[REDACTED]

Madame,

Je reviens vers vous concernant l'estimation de la maison située
à MONTIGNY EN GOHELLE [REDACTED]

Compte-tenu de l'état actuel du logement, de l'importance des
travaux à entreprendre ainsi que de la tendance du marché immobilier,
je vous confirme qu'une vente moyennant un prix de 104.000,00 Euros
nous paraît acceptable.

Restant à votre disposition,

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes
sentiments dévoués.

En c

HENIN-BEAUMONT



Commune :
HENIN BEAUMONT

Section : AK
Feuille : 000 AK 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 10/03/2020
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

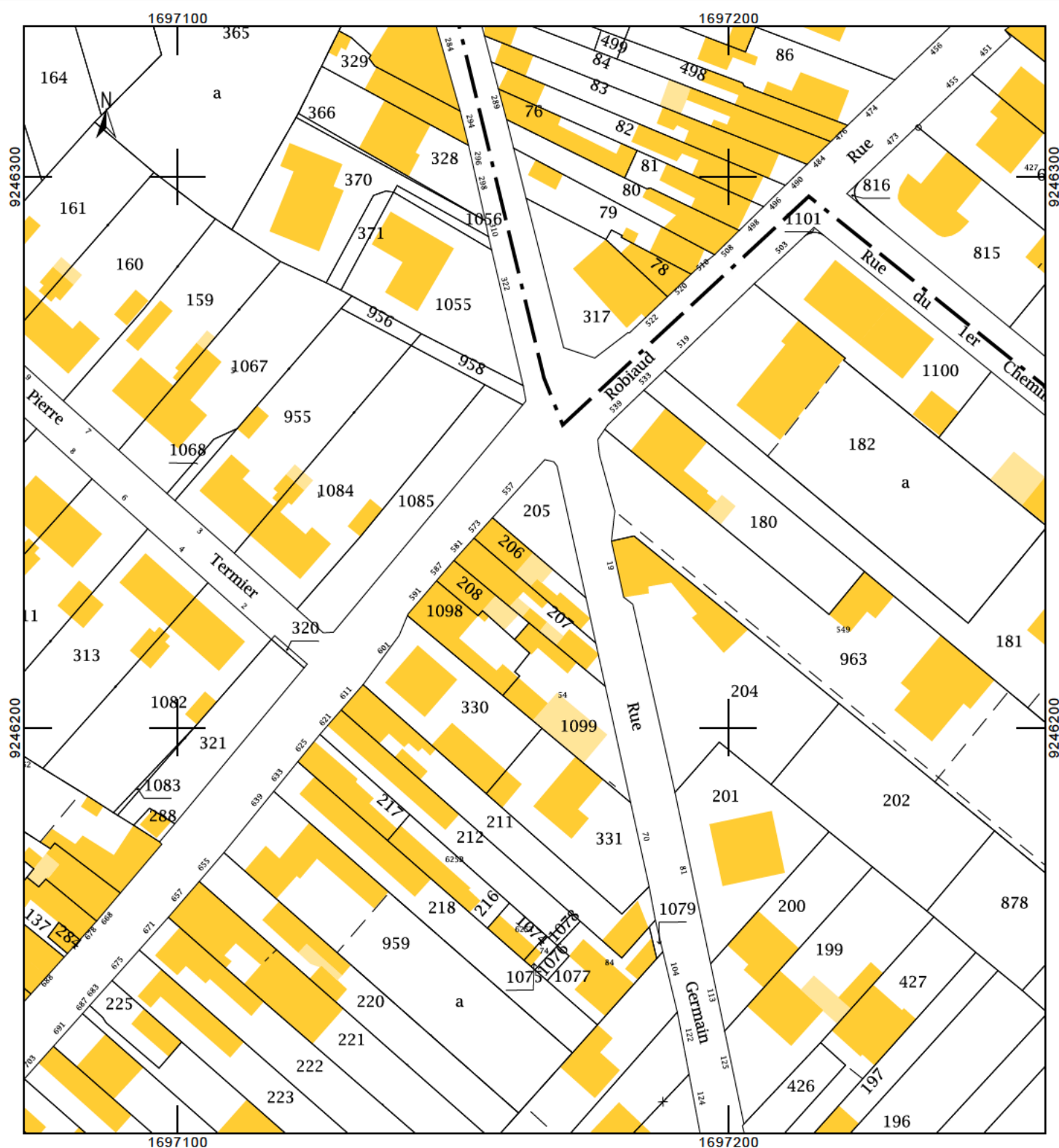
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
BETHUNE
(Pôle de Topographie et de Gestion
Cadastrale) 85, rue Georges Guynemer
62407
62407 BETHUNE CEDEX
tél. 03 21 63 10 10 - fax 03 21 63 10 74
ptqc.620.bethune@dqfp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

Annexe 14



CORESIAL

Madame [REDACTED]

Activité Ventes HLM

196 rue Ludwig van Beethoven

59500 DOUAI

Faite à Hénin-Beaumont,

le 30 Avril 2026.

Lettre transmise par messagerie électronique

Objet : Offre d'achat

Logement PDCH – ESI n°. 05145...00001

Madame,

Je soussigné [REDACTED], habitant au [REDACTED]
[REDACTED] vous informe par la présente de ma volonté
d'acquérir la maison d'une surface de 100 m², comprenant quatre pièces, un garage et une
courette, situé au [REDACTED] à Hénin-Beaumont 62110 et dont j'ai effectué
une visite en votre présence le 28 avril 2026.

Je vous transmets par la présente une offre d'achat au prix de 60.000€ (soixante mille euros).

Je déclare financer ce bien à l'aide d'un emprunt bancaire.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments
les meilleurs.

[REDACTED]

[REDACTED]



PAS DE CALAIS HABITAT

Direction Politique Clients et Solidarités

4 avenue des Droits de l'Homme

62000 ARRAS

ARRAS, le 10 juin 2026

Nos réf : [REDACTED]

Estimation d'habitation

Sise à HENIN BEAUMONT [REDACTED]

Madame,

Je reviens vers vous concernant l'estimation de la maison située à HENIN BEAUMONT [REDACTED].

Vous m'indiquez avoir en votre possession une offre d'achat au prix de 60.000 Euros pour ce logement.

Compte-tenu du fait que le bien est en vente depuis longtemps et que l'état de celui-ci se détériore, je vous confirme qu'une vente moyennant un prix de 60.000,00 Euros nous paraît acceptable.

Restant à votre disposition,

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

MONTIGNY-EN-GOHELLE



Département :
PAS DE CALAIS

Commune :
MONTIGNY EN GOHELLE

Section : AB
Feuille : 000 AB 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 23/01/2026
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

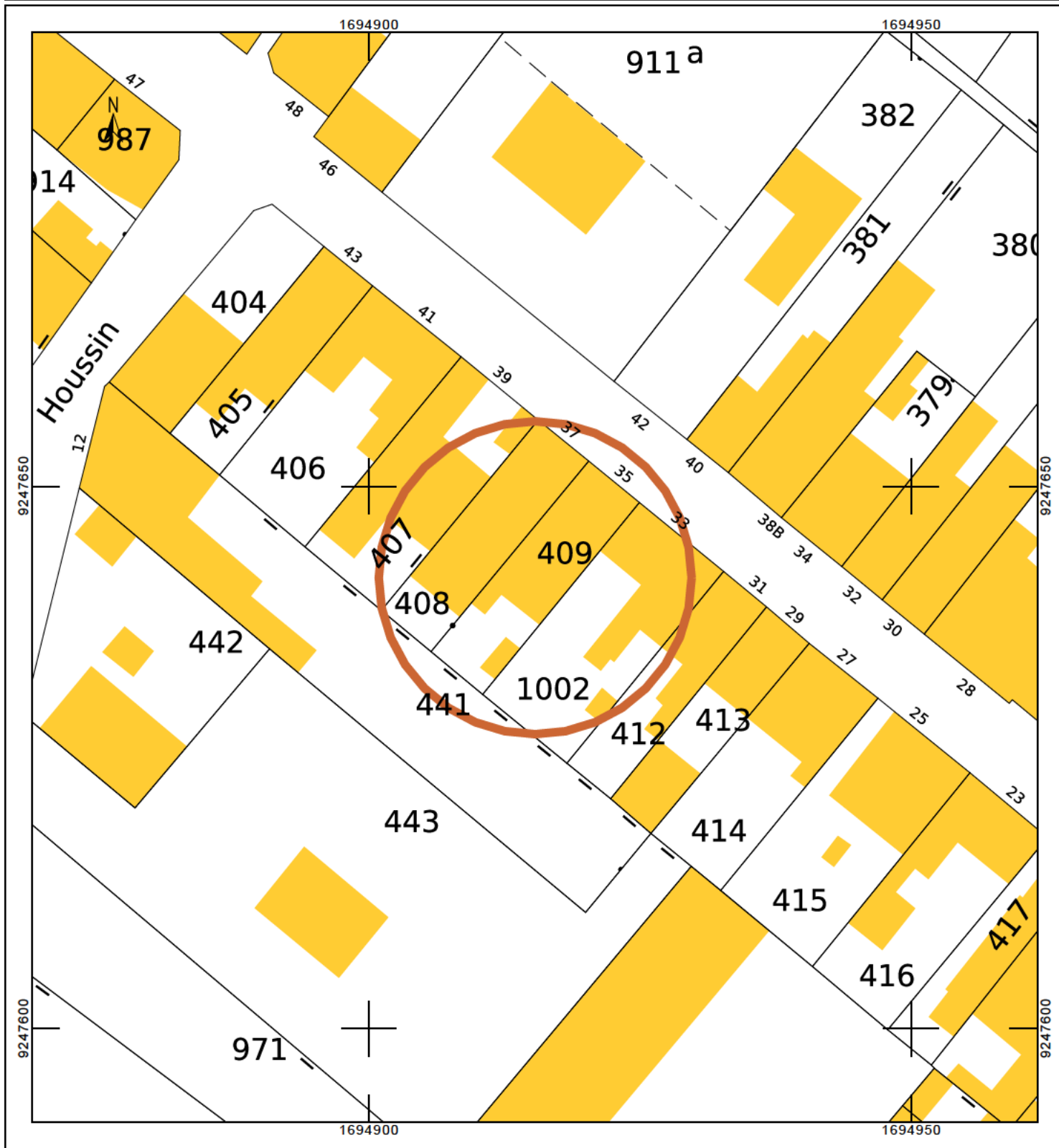
PLAN DE SITUATION

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
BETHUNE
(Pôle de Topographie et de Gestion
Cadastrale) 85, rue Georges Guynemer
62407
62407 BETHUNE CEDEX
tél. 03 21 63 10 71 -fax
ptgc.620.bethune@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

Annexe 18



Nom Prénom
Adresse
Code postal/Ville
N° Téléphone

Annexe 19

CORESIAL

Madame [REDACTED]

Activité Ventes HLM

196 rue Ludwig van Beethoven
59500 DOUAI

Fait à (Ville), le (Date).

Lettre recommandée avec accusé de réception

n° _____

OU

Lettre transmise par messagerie électronique

Objet: Offre d'achat

Logement PDCH-ESI n°. 08587 - 00001

Madame,

nous si les acheteurs potentiels sont plusieurs) soussigné(e) (soussignés si les acheteurs potentiels sont plusieurs) [REDACTED]
[REDACTED] (nom(s) et prénom(s), adresse, date et lieu de naissance) vous informe (informons) par la présente de ma (notre) volonté d'acquiescer la maison [REDACTED] (indiquer le type de bien immobilier: la maison, l'appartement, le duplex, etc.), d'une surface de 98 m², comprenant 2 chambres, salon, salle à manger, cuisine [REDACTED] (description succincte du bien immobilier: nombre de pièces, de chambres, garage), situé(e) au 35 rue de la paix montigny en gohelle [REDACTED] (indiquer l'adresse complète du bien immobilier) et dont j'ai (nous avons) effectué une visite le 27/04/26 [REDACTED] (indiquer la date de la visite du bien immobilier).

Je (nous) vous transmets (transmettons) par la présente une offre d'achat au prix de 55000 euro, cinquante cinquante mille euros [REDACTED] (indiquer le prix en chiffres et en lettres) euros.

Je (nous) déclare (déclarons) financer ce bien (deux possibilités)

- à l'aide d'un emprunt bancaire.

sans emprunt. argent disponible sans emprunt

Dans l'attente de votre retour, je vous prie (nous vous prions) d'agréer, Madame, l'expression de mes (nos) sentiments les meilleurs.



[redacted]@pasdecalais-habitat.fr>

Fwd:

1 message

30 avril 2026 à 16:26

A : [redacted]
habitat.fr>

voici la version signée pour l'offre bureau 26/06/2026

RESPONSABLES
SOLIDAIRES

[redacted] s

Conseiller VentesDirection des Politiques Locatives
Service ventes4 Avenue des Droits de l'Homme - CS 20926 62022
- Arras Cedexwww.pasdecalais-habitat.fr

----- Forwarded message -----

De [redacted]

Date: jeu. 30 avr. 2026 à 16:07

Subject:

To: [redacted]

Désolé je n'avais pas fait attention

IMG_20260430_152606~2.jpg
1826K

PAS DE CALAIS HABITAT

4 avenue des Droits de l'Homme

CS 20926

62022 ARRAS CEDEX

ARRAS, le 10 juin 2026

Nos réf [REDACTED]

Estimation d'habitation
Sise à MONTIGNY EN GOHELLE
[REDACTED]

Madame,

Je reviens vers vous concernant l'estimation de la maison située à
MONTIGNY EN GOHELLE [REDACTED]

Vous m'indiquez avoir en votre possession une offre d'achat au prix
de 55.000 Euros pour ce logement.

Compte-tenu du fait que le bien est en vente depuis longtemps et
que l'état de celui-ci se détériore, je vous confirme qu'une vente moyennant
un prix de 55.000,00 Euros nous parait acceptable.

Restant à votre disposition,

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes sentiments
dévoués.

[REDACTED]